



Languedoc-Roussillon

## LIVRET D'ACCUEIL BENEVOLES

V 2018

*Vous avez mis un pied dans le mouvement Terre de Liens en adhérant, et vous voulez maintenant vous impliquer plus concrètement ?*



- ➔ Terre de Liens en quelques mots
- ➔ Mon association et moi
- ➔ Les différentes manières de m'impliquer

## Partie 1-Terre de Liens en quelques mots

### 1.1. Les enjeux du mouvement Terre de Liens :

Terre de Liens est issu de trois grands mouvements : l'agriculture écologique, les finances solidaires et l'éducation populaire.

> **L'accès au foncier agricole** : aujourd'hui, le constat est le suivant : la terre agricole disparaît au profit de l'urbanisation et les prix des terres augmentent à cause de la spéculation foncière. Le nombre de fermes diminue chaque année du fait de l'agrandissement systématique des exploitations ; la culture et le savoir-faire paysan sont une richesse en voie de disparition.

> **La protection de l'environnement** : Terre de Liens vise le maintien à très long terme de terres agricoles. Leur transmission, de génération en génération, s'effectue avec des paysans dont les pratiques vivifient les sols, respectent les paysages et préservent les ressources naturelles.

> **Les enjeux économiques et sociaux** : Terre de Liens favorise une agriculture créatrice d'emplois, qui agit pour une coopération active entre villes et campagnes ; ce modèle agricole répond à la forte demande citoyenne de produits de qualité et de proximité ; il participe aux enjeux de santé publique.

### 1.2. Un mouvement à trois piliers :

> **Le réseau associatif :**

- **Les Associations Territoriales (AT)** : elles mettent en oeuvre le projet de Terre de Liens à travers les territoires : mise en réseau de partenaires, sensibilisation du grand public et des institutions et accompagnement de projets d'installation agricole dans leur région...

- **L'Association Nationale (AssoNat)** : base historique de Terre de Liens, elle a été créée en 2003 pour concrétiser les idées de ses fondateurs. Aujourd'hui, elle a pour missions d'organiser les débats et permettre la réflexion au sein du mouvement, porter la parole politique de Terre de Liens au niveau national et international, appuyer les autres structures du mouvement (formations bénévoles, mutualisation) et mener des chantiers transversaux (travail avec les collectivités, actions de plaidoyer et débat...).

- **La Foncière** : c'est une entreprise de l'économie sociale et solidaire. L'épargne solidaire collectée auprès des citoyens et des institutions privées permet l'acquisition de biens immobiliers en milieu rural pour en assurer, sur le long terme, une gestion sociale et écologique conforme à la charte de Terre de Liens.

- **La Fondation** : reconnue d'utilité publique, elle a pour mission de préserver notre patrimoine foncier agricole sur le très long terme. Habilitée à recevoir des fermes en donation ou en legs, elle achète également des terres grâce aux dons des citoyens, aux mécénats d'entreprises ou aux partenariats avec les collectivités.

### **1.3. Les personnes parties prenantes au mouvement Terre de Liens :**

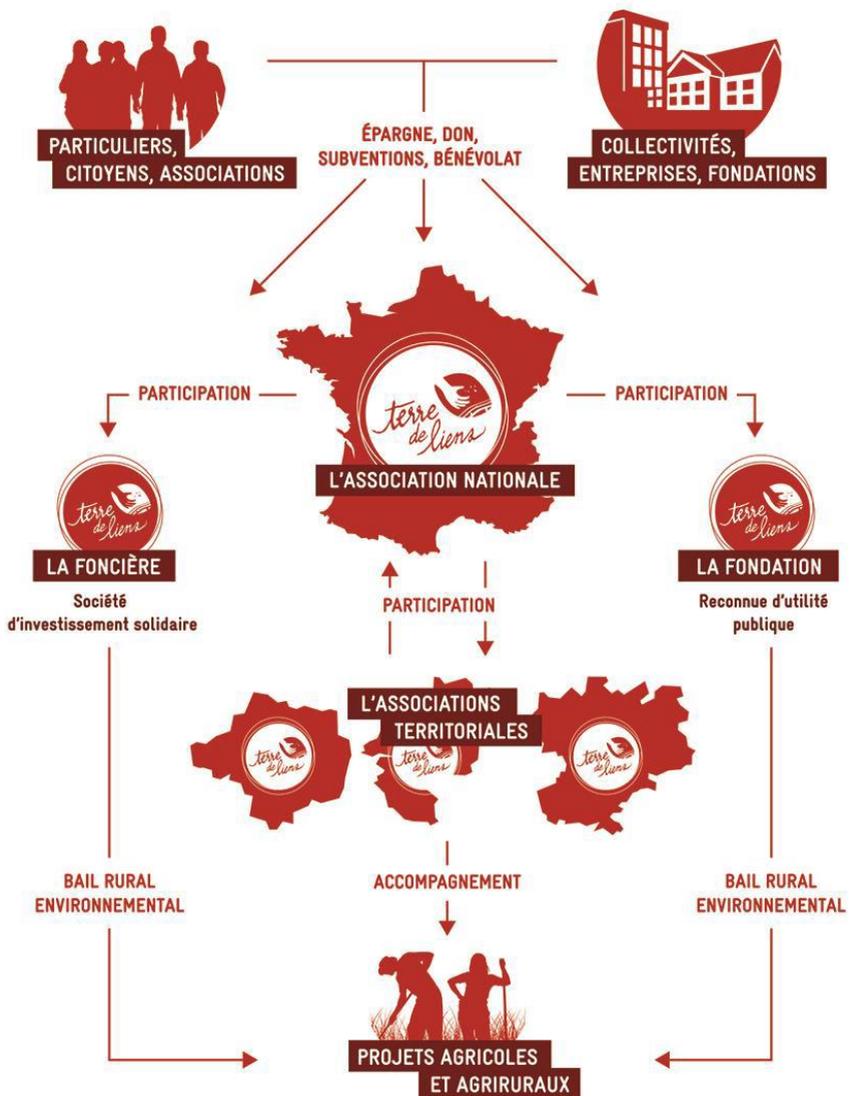
› **Les adhérents** : La ressource humaine dans le domaine associatif est une vraie valeur. La richesse d'une association, ce sont ses adhérents. L'adhésion s'élève à 20 euros pour une personne physique et 50 euros pour une personne morale. Les adhérents peuvent aussi faire le choix de réaliser une adhésion de soutien d'un montant plus élevé pour soutenir le fonctionnement de l'association. Les membres à jour de cotisation d'adhésion sont invités aux événements festifs et formations Terre de Liens BFC et sont conviés à l'Assemblée Générale de l'année.

› **Les bénévoles** : au-delà de l'acte d'adhésion, un adhérent peut décider de donner de son temps et de ses compétences au service du projet Terre de Liens, il devient alors bénévole.

› **Les actionnaires** : ce sont l'ensemble des personnes qui ont souscrit des actions à la Foncière Terre de Liens. Attention, être actionnaire ne signifie pas être adhérent. Pour devenir adhérent de l'association, il est nécessaire de souscrire une adhésion !

› **Les donateurs** : ce sont l'ensemble des personnes ayant fait des dons à la Fondation Terre de Liens. Les dons peuvent être de plusieurs natures (argent, biens immobiliers : terres, bâtiments, dons de titres ou actions). Comme pour les actionnaires, être donateur ne signifie pas être adhérent.

› **Les salariés** : ils animent la dynamique Terre de Liens en région.



## Partie 2 / Mon association et moi

### Communiquer avec mon asso

Vous pouvez communiquer avec les membres de votre département en utilisant l'adresse [terredeliens\(N° du département\)@listes.domainepublic.net](mailto:terredeliens(N° du département)@listes.domainepublic.net)

Vous pouvez contacter les permanents, en permanence ! ... mais sans abus, sachons les préserver !

Pour l'Aude et les Pyrénées-Orientales : Simon 07 82 27 18 74

Pour le Gard, l'Hérault et la Lozère : Valérie 06 52 48 77 60

### Se tenir informé

Le site internet régional <https://www.terredelienslr.fr/> est riche d'informations actualisées régulièrement, n'hésitez pas à les consulter.

Vous recevez régulièrement des newsletters qui vous informent de l'actualité de votre association. Vous pouvez proposer des sujets si vous le souhaitez.

### Le groupe départemental

Sur chaque département une réunion annuelle est organisée pour que les membres puissent partager leur action.

Des plus petits groupes se créent par groupe d'affinité, ou par « stratégie » par exemple être plusieurs sur un projet de territoire, et se rencontrent plus régulièrement.

Des rencontres entre bénévoles pratiquant le même type d'action sont organisées annuellement pour partager les méthodes, savoir être, savoir-faire et faire évoluer ensemble nos manières d'agir.

## Partie 3 / Les différentes manières de m'impliquer

De bene « bien » et volo « je veux », le bénévole est un « bienveillant » (Le Robert).

En France, il y a environ 14 millions de bénévoles. Ils constituent le cœur et le fondement de la vie associative, sans lesquels les associations n'existeraient pas (Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative).

S'impliquer en tant que bénévole permet de : défendre des valeurs ou des causes, se sentir utile à la société et faire quelque chose pour les autres, rencontrer des personnes partageant les mêmes goûts ou préoccupations...

A Terre de Liens Languedoc-Roussillon (TDL LR), vous pouvez être administrateur, ou être bénévole de manière permanente ou ponctuelle. Ce guide a pour objectif de vous dresser une présentation des missions possibles.

Cette présentation n'est pas exhaustive, car il y a autant de types de bénévoles que d'individus. L'objectif est de vous aider à trouver chaussure à votre pied, selon vos compétences, vos envies, mais aussi vos disponibilités.

### **Le bénévole Accueillant**

**Rôle du bénévole Accueillant** : faire le primo-accueil des porteurs de projet (entretien téléphonique ou physique)

**Qui peut devenir Bénévole Accueillant** : Tout le monde, sous condition d'avoir suivi la formation « Devenir Accueillant TDL »

**Combien de temps consacrer à son rôle de Bénévole Accueillant** : C'est variable selon les accueillants, mais de faire des accueils régulièrement permet de se sentir plus à l'aise. Dans l'idéal 2h toutes les 2 semaines.

### **Le Bénévole Instructeur**

**Rôle** : Participer à l'étude d'un projet pour acquisition par TDL. L'idéal est de monter un groupe autour du projet (un groupe c'est au moins 2 personnes)

**Qui peut devenir Bénévole Instructeur** : Tout le monde, mais des compétences en gestion, agriculture seront facilitante. La formation « Monter un projet d'acquisition par TDL » est vivement conseillée.

**Combien de temps y consacrer** : l'instruction d'un projet mobilise les membres sur plusieurs mois (de 6 à 12 mois), avec des périodes plus chargées que d'autres, par exemple nous sommes bien mobilisés dans la période de collecte d'épargne pour faire connaître le projet.

### **Le Bénévole Accompagnant**

**Rôle** : accompagner les porteurs de projet sur leur recherche de foncier, ou les propriétaires de foncier qui cherche des candidats à l'installation

**Qui peut devenir Bénévole Accompagnant** : Tout le monde. Il s'agit surtout de faire du lien entre les personnes. Des compétences en agronomie peuvent être pratiques pour les visites de terrain. Cet accompagnement est encore exploratoire à TDL. Des outils commencent à exister, par exemple la cartographie de terres potentiellement disponible sur un territoire.

**Combien de temps y consacrer** : 1 jour ou 2 par mois.

### **Le Bénévole Collectivités et Territoires**

**Rôle** : Etre en veille sur les projets agricoles du territoire. Etre en lien avec sa collectivité (commune, communauté de communes, Agglo) pour les projets de développement agricole du territoire. Porter la voix de TDL, proposer de faire appel à l'expertise de TDL selon les projets.

**Qui peut devenir Bénévole C&T** : Vivement conseillé pour tout le monde ! Des formations peuvent être proposée préalablement, voir un accompagnement de terrain par les animateurs au démarrage des projets.

**Combien de temps y consacrer** : dans les premiers temps il s'agit de rencontre simple. Si le projet prend de l'ampleur le bénévole C&T peut y consacrer 2-3 jours par mois.



### **Le bénévole Référent fermes**

**Rôle du bénévole Référent fermes** : faire le lien entre une ferme et le mouvement Terre de Liens. Le bénévole informe l'animateur territorial des événements organisés sur la ferme, des projets en cours ou à venir, ou encore des besoins du fermier. Une visite annuelle est organisée –à minima– chaque année sur chaque ferme..

**Qui peut devenir bénévole Référent fermes ?** Tout le monde. Il faut de préférence que le bénévole puisse se déplacer sur la ferme suivie.

**Combien de temps consacrer à son rôle de bénévole Référent fermes ?** Cela dépend de chacun. Le bénévole peut s'investir dans l'organisation d'événements et chantiers participatifs sur la ferme, ou être seulement présents pour quelques événements.

### **Le bénévole Communication**

**Rôle du bénévole Communication** : créer des affiches événementielles, des brochures, des pictogrammes, tenir à jour les réseaux sociaux et site internet de l'association...

**Qui peut devenir bénévole Communication ?** Toute personne ayant des compétences en informatique, dans le graphisme ou le dessin.

**Combien de temps consacrer à son rôle de bénévole Communication ?** Un peu de temps régulièrement, au moins 1h par semaine pour la partie internet.



### **Le bénévole tenue de stands Terre de Liens :**

**Rôle du bénévole tenue de stands** : faire connaître le mouvement Terre de Liens à l'occasion de tenues de stands.

**Qui peut devenir bénévole tenue de stands ?** Tout le monde mais il est nécessaire d'avoir des connaissances sur Terre de Liens et de participer aux formations « Terre de Liens, comment en parler ? » organisées par l'association.

**Combien de temps consacrer ?** 2 heures minimum par événement.

Conseils pratiques : Le bénévole est chargé de la préparation du stand. Avant chaque stand, il récupère les documents Terre de Liens nécessaires pour le stand (kit stand). Un kit est disponible dans chaque département. Durant la tenue du stand, le bénévole fait connaître Terre de Liens au plus de personnes possible. L'e bénévole stand n'est pas obligé de tout connaître sur le mouvement, mais il doit pouvoir rediriger les intéressés vers des personnes aptes à répondre à leurs questions techniques (salariés et administrateurs).

### **Le Bénévole Administrateur Terre de Liens**

**Rôles du bénévole Administrateur ?** Son travail est multiple. Il doit :

- Participer à la mise en place d'un projet stratégique régional formalisé.
- Assumer la fonction "d'employeur".
- Cogérer avec les autres administrateurs les politiques de partenariat au niveau régional.
- Animer la vie associative et les bénévoles.
- Suivre les projets...
- Participer aux commissions thématiques nationales.
- Participer aux rencontres nationales et inter-régionales du mouvement.

> **Qui peut devenir bénévole Administrateur ?** Toute personne élue lors de l'Assemblée Générale annuelle. Il faut néanmoins avoir des pré-requis sur le mouvement Terre de Liens.

> **Combien de temps consacrer à son rôle de bénévole Administrateur ?** Un administrateur doit consacrer beaucoup de temps à l'Association Territoriale. Il doit être présent aux Conseils d'Administration, à l'Assemblée Générale annuelle. Il participe à la prise de décision.

*Les « petits trucs en plus » le bénévole « photo », le bénévole « Plume », le bénévole « Expert », le bénévole « Cuisine », le bénévole « mise sous pli »...*

### **Conclusion**

Si vous êtes intéressé(e) par un ou plusieurs types de bénévolat à Terre de Liens, n'hésitez pas à nous contacter, quelle que soit l'aide que vous pourrez fournir vous serez le (la) bienvenu(e).

La force de Terre de liens est son tissu de bénévoles, engagés sur le territoire, ce qui permet de soutenir une réelle dynamique au mouvement, alors rejoignez-nous !



Chaque semaine en France, 200 fermes disparaissent et 1300 hectares de terres fertiles sont recouvertes de béton ou du bitume... soit l'équivalent d'une surface comme Paris qui disparaît tous les deux mois ! Le prix de la terre agricole, qui a bondi de 40 % dans la dernière décennie, pose une question cruciale : qui prendra la relève pour que la France puisse encore offrir à sa population une agriculture locale, saine et de qualité ?

Déterminés à proposer une alternative à cette situation préoccupante, des citoyens, alliés des paysans, se sont réunis au sein du mouvement Terre de Liens. Notre action repose sur une idée simple mais novatrice :

**UNE SOLIDARITÉ OPÉRATIONNELLE ENTRE DES CITOYENS ET DES AGRICULTEURS CHERCHANT À ACCÉDER AUX TERRES AGRICOLES.**

**CITOYENS, PAYSANS, COLLECTIVITES,  
AGISSEZ SOLIDAIRES, ENGAGEZ VOS TERRITOIRES**



Terre de Liens Languedoc-Roussillon  
Tél 09 70 20 31 18  
Email [lr@terredeliens.org](mailto:lr@terredeliens.org)  
[www.terredelienslr.fr](http://www.terredelienslr.fr)